

Annexe 1 - Confinement : exemples et bonnes pratiques

Une continuité pédagogique mise en œuvre par l'implication de tous

Les différents retours du terrain font état d'un accompagnement des familles des élèves en situation de handicap selon diverses modalités :

- Les enseignants restent en lien avec les familles et leurs élèves grâce à l'utilisation des voies numériques (mail, classes virtuelles ou appel téléphonique).
- Les réunions en visioconférence sont largement utilisées notamment entre les IEN ASH, les enseignants référents ou les coordonnateurs d'ULIS afin de faciliter l'accompagnement des familles.
- Les coordonnateurs des unités d'enseignement ont fait part au service départemental de l'école inclusive (SDEI) des modalités de mise en œuvre de la continuité pédagogique. Les enseignants en lien avec les éducateurs maintiennent un contact régulier avec leurs élèves et leur famille.

Toutefois, les équipes soulignent qu'un appui psychologique est parfois indispensable. En effet, certaines familles ont connu la maladie ou le décès de parents, de grands-parents ou de proches.

Depuis le début du confinement, les académies ont produit de nombreuses ressources pour accompagner les élèves à besoins éducatifs particuliers, leurs familles et les enseignants.

Les conseillers techniques, les inspecteurs de l'éducation nationale en charge de l'adaptation scolaire et la scolarisation des élèves en situation de handicap, et leurs équipes, ont élaboré et transmis de nombreuses ressources pédagogiques. Une page spécifique regroupant [les ressources pédagogiques pour les élèves à besoins éducatifs particuliers](#) mobilisables dans le cadre de la continuité pédagogique a été mise en ligne sur EDUSCOL et est actualisée régulièrement.

La plateforme CAP école inclusive est à présent ouverte à tous et offre de nombreuses fiches pédagogiques, des films, des podcasts et des liens pour aider à adapter la pédagogie pour les élèves à besoins éducatifs particuliers : [CAP école inclusive](#)

Quelques exemples

- [Un padlet ASH 01- des ressources pour les enseignants](#)
- [Un padlet ASH 02 - des ressources pour les enseignants](#)
- [Un exemple de padlet pour une classe](#)
- [Un padlet pour gérer les situations complexes](#)
- [Un padlet avec des ressources pour scolariser les élèves à besoins éducatifs particuliers](#)
- Deux "Guides pratiques du confinement à destination des parents"
[Guide pratique à télécharger pour gérer le confinement à destination des parents.pdf](#)
[Guide-pratique-du-confinement-a-destination-des-parents-de l'inspection académique de Vendée](#)

L'ensemble des acteurs est mobilisé : enseignants, coordonnateurs d'ULIS, d'unités d'enseignements, directeurs de SEGPA, conseillers pédagogiques, chargés de missions, professeurs ressources

Une communication forte entre les équipes

- Communication par courriel entre les enseignants du premier et du second degré, qui vise à aider les enseignants qui scolarisent des élèves à « besoins renforcés d'accompagnement », des élèves à besoins éducatifs particuliers ou des élèves en situation de handicap. Les pôles

Annexe 1 - Confinement : exemples et bonnes pratiques

ressources (Psy en EDO et EDA, RASED, enseignants spécialisés et les conseillers pédagogiques des circonscriptions et l'ASH) sont parfois fortement mobilisés ;

- Visioconférence avec l'équipe de circonscription 1 jour sur 2, lien téléphonique et mail ;
- Mise en place d'un [TRIBU](#) public accessible avec une mise à jour régulière. Collecte et production de ressources, d'appuis, d'aides ;
- Des visio sont organisées avec les directeurs de SEGPA pour prévenir le décrochage ;
- L'équipe de circonscription contacte chaque enseignant de manière hebdomadaire ;
- des liens vers des outils :
[Des ressources pour assurer la continuité pédagogique](#)
[Un journal-de-bord-du-confinement](#)

Un lien maintenu et constant avec les élèves

- Envoi de supports pédagogiques et d'activités aux élèves (ENT, mail, voie postale si nécessaire, portage direct, visio, blog et sites) ;
- « [Ma classe virtuelle](#) » proposée par le [CNEP](#), ou d'autres applications, pour réaliser des cours en visio ;
- Création d'un compte mail ou réseaux sociaux par classe pour échange direct de l'enseignant avec les élèves et les familles ;
- Le téléphone de l'élève est un moyen de rester en contact avec lui, notamment en créant des groupes de discussion avec l'enseignant.

Pour les familles qui ne sont pas équipées ou utilisatrices de numérique, les académies ont mis en place un certain nombre d'actions :

- Maintenance et réparation assurées à distance ;
- Pour un élève déficient visuel, tablette prêtée par un service académique ;
- Attribution de souris scan ;
- Mise à disposition d'ordinateurs et de tablettes (particulièrement pour les élèves scolarisés en REP, en SEGPA ou avec l'appui d'une ULIS) ;
- Parfois avec l'appui des collectivités territoriales ou des partenaires de l'école.
- Les « stocks » réservés aux dotations de MPA ont été mis à disposition des familles qui en sont dépourvus.
- En l'absence d'accès à internet, des modalités de transmission papier sont mises en place.

Des solutions ont été trouvées au cas par cas pour répondre à la déconnexion numérique, soit par l'établissement scolaire soit entre les familles elles-mêmes (prêt d'ordinateurs portables, impression de documents, par exemple). Le partenariat avec Docaposte permet aux familles de disposer d'un matériel numérique ou de recevoir par la poste les devoirs (les élèves scolarisés en ESMS peuvent également en bénéficier).

Un fonctionnement organisé et multiple

- Puisque les élèves sont *inclus*, ils doivent bénéficier comme tous leurs camarades d'un accès aux outils et aides mis à la disposition de tous les élèves ;

Annexe 1 - Confinement : exemples et bonnes pratiques

- De nombreuses contributions départementales ont opéré : note d'appui aux familles rédigées par les RASED, activités au domicile proposées par des enseignants spécialisés, séquences d'enseignement, de jeux éducatifs ...
- Une suivi s'opère via l'ENT, les courriels ou des supports papiers ;
- En ULIS Collège : la création de classeurs individualisés d'activités en français et en mathématiques (réinvestissement - supports adaptés et individualisés) avec des recommandations écrites pour élèves et les parents + capsules vidéos pour les notions nouvelles ont facilité la poursuite des apprentissages ;
- SEGPA : la création d'un compte SNAPCHAT par classe (permet de ne pas faire apparaître les numéros de téléphone, de diffuser photo, dialogues et visioconférences), heures de rendez-vous calées sur l'emploi du temps en vigueur en situation normale ;
- Des textes déjà adaptés mis en ligne ;
- Un état des enseignants spécialisés volontaires est réalisé une fois par semaine et transmis aux circonscriptions et établissements pour l'accueil des enfants des publics prioritaires ;
- La mobilisation des enseignants spécialisés auprès des élèves relevant de leur dispositif et des familles pour assurer le suivi et l'accompagnement à distance :
- L'adaptation des modalités et du format du travail demandé (Plan de travail hebdomadaire, programme pour 2 jours ...) ;
- L'adaptation et la modération des demandes adressées par les professeurs aux autres élèves ;
- La continuité assurée avec les référents ASE et les éducateurs pour que ces élèves vulnérables ne se sentent pas « lâchés » ou « oubliés » :
- Un tableau collaboratif « Mise en œuvre de la continuité pédagogique » a été mis en ligne dès le début du confinement pour que les PE Spé partagent des outils, ressources, stratégies efficaces, difficultés et besoins etc. Ce document est actualisé régulièrement par les enseignants, une synthèse hebdomadaire est établie et enrichie par l'équipe de la circonscription pour faciliter le travail des enseignants.
- Un accompagnement des enseignants par un des CPC. Les modalités d'accompagnement mises en œuvre sont transmises aux CPC de façon hebdomadaire. Un padlet a été élaboré par l'enseignant référent de la circonscription et enrichi régulièrement de nouvelles propositions ;

Des AESH impliqués autant que faire se peut

Les AESH sont invités à prendre part autant que possible à la continuité pédagogique pour les élèves qu'ils accompagnent : lien avec le ou les enseignants, adaptation à distance des supports, contact direct (mail ou téléphone) et concerté avec l'élève. Les obstacles liés aux possibilités de communication et à la prise en compte des coûts sont cependant importants.

Quelques exemples de fonctionnement :

- Volontaires pour accueillir les enfants des soignants sur site ;
- AESH confinés échangent avec les enseignants et les familles pour encourager, accompagner et poursuivre l'adaptation des activités proposées dans le cadre de la continuité pédagogique ;
- AESH mobilisées pour assurer un lien avec les familles ;
- AESH sollicités via internet ou la téléphonie afin d'accompagner les élèves notifiés ;
- L'accompagnement à distance : aide des élèves dans la réalisation des tâches scolaires (par téléphone ou en visio), écoute des élèves et préparation du travail avec l'enseignant coordonnateur ;

Annexe 1 - Confinement : exemples et bonnes pratiques

- Mobilisation ponctuelle des AESH, en fonction des besoins exprimés au niveau des établissements ou des circonscriptions pour contribuer à garder le lien avec les élèves qu'ils accompagnent ;
- Un courrier de remerciements a été adressé par la rectrice aux AESH volontaires pour l'accueil des enfants de soignants (en et hors temps scolaire) et participant à la continuité pédagogique, en appui des enseignants.

Des équipes professionnelles pleinement impliquées dans le suivi des parcours

Les remontées académiques font état des modalités suivantes :

- Les personnes ressources, ils sont en lien avec les équipes pédagogiques dans la mise en place des adaptations et l'ajustement de l'offre d'enseignement à distance pour les élèves qu'ils suivent.
- Le maintien du lien avec les élèves et les familles par mails et téléphone notamment en priorité avec les familles les plus fragiles afin qu'elles se sentent soutenues mais aussi pour recenser leurs éventuels besoins ;
- Une attention particulière est portée aux familles démunies, pour les enfants placés (collaboration avec l'ASE) ou en situations difficiles (TSA avec perte de soins) ;
- Le renforcement des liens avec les partenaires et le signalement des situations complexes ;
- Des listes de priorités ont été établies et les contacts téléphoniques avec les parents les plus en difficulté ou dont la situation nécessite un accompagnement immédiat sont assurés.
- En cas de problème, les familles contactent le service de l'école inclusive ou le cabinet directement qui propose une solution parfois partenariale.
- La participation aux classes virtuelles avec les directeurs mais aussi en classes virtuelles d'ERSH : la préparation de la rentrée avec la généralisation des PIAL, les orientations en ULIS et SEGPA se poursuit. Elles ont parfois été anticipées (janvier ou février).
- Mise en place d'un soutien psychologique (espace écoute MGEN/ assistant de service social) pour les professionnels mais aussi une diffusion des fiches ([Fiches pratiques de l'hôpital Debré](#)) et contact du CRA pour les familles.

Un maintien des équipes de suivi de scolarisation, avec déclinaison de priorités

Les priorisations

- La priorité est donnée aux ruptures de droit pour permettre de préparer au mieux la rentrée ;
- La priorité est donnée aux dossiers mettant en jeu une orientation, y compris le maintien en maternelle.
- Les orientations vers le médico-social, demande d'aide humaine viennent ensuite.
- Pour les situations prioritaires, des réunions via WhatsApp en mode réduit : psy, ER, famille dès lors qu'une décision MDPH est nécessaire.
- Les nouvelles demandes, recours ou renouvellements passent par l'enseignant référent qui recueille les éléments nécessaires, notamment le GEVASCO auprès de l'équipe enseignante qui le pré-remplit (parfois numérisation déjà bien développée dans certains territoires) ;

Annexe 1 - Confinement : exemples et bonnes pratiques

- La tenue à distance pour les dossiers d'orientation ou cas complexes si accord écrit de la famille ;
- La tenue par téléphone avec la famille pour les orientations urgentes et éviter les ruptures de parcours (audio conférence lorsque l'équipement des parents le permet) et collectent des documents sous format numérique ;
- L'organisation en distanciel, visioconférence ou téléconférence des rencontres. Si les parents ne peuvent s'y joindre et que la situation nécessite une demande urgente, l'enseignant référent fait le lien avec la famille pour connaître leur position ;
- Des ESS moins urgentes sont envisagées pour septembre en ce qui concerne les PPS en cours ;
- La mise en œuvre de la prorogation liée à l'ordonnance 2020-312 ;
- Certaines familles demandent le report à une date ultérieure pour une tenue en présentiel.

Des cellules d'écoute pour un accompagnement psychologique

- Le médecin CT du DASEN met en place une plateforme d'écoute à l'intention des familles et membres de la communauté éducative accueillant des élèves, pour répondre à leurs difficultés. L'objectif est d'éviter une exacerbation des problématiques lors du retour en milieu scolaire ;
- La cellule d'écoute et de soutien académique : la psychologue clinicienne rattachée à la DRH assure au téléphone une écoute et des conseils dans le respect de l'anonymat ;
- Régulation des émotions, gestion de l'insécurité, des incompréhensions de tous ordres (situation sanitaire, consignes de travail, préparation de « l'après » etc.). Ecoute et accompagnement des élèves qui affrontent des drames familiaux. Soutien aux familles pour comprendre le fonctionnement cognitif de leur enfant. Dans la cadre des UE, l'enseignant contribue à cet accompagnement aux côtés des professionnels de l'établissement ;

Des modalités d'organisation et de continuité pédagogique variées dans le médico-social

- Des établissements sont ouverts au cas où il faudrait accueillir des enfants. Le médecin psychiatre de l'APAJH fait des visio consultations lorsqu'un enfant va mal par exemple ;
- Les équipes pédagogiques des UE assurent la continuité pédagogique sur les mêmes bases que pour les écoles ordinaires (attention particulière au contact hebdomadaire par tel ou mail pour éviter l'isolement des plus fragiles.) ;
- Les fonctionnements (nombre d'heures d'enseignement, taille des groupes, amplitudes d'âge...) varient selon les UE (et UEE...) ;
- Les enseignants spécialisés se réunissent une fois par semaine via des classes virtuelles pour des groupes constitués (ULIS, IME, ITEP, Hôpitaux et SESSAD, enseignants référents). Cela permet un suivi global et une réponse aux nombreuses questions ;
- Le lien est assuré par les coordonnateurs pédagogiques des établissements. Ils sont en relation avec la circonscription et établissent des tableaux du suivi des élèves par les enseignants en télétravail. Les travaux sont transmis par internet (envois papiers lorsque les familles ne sont pas équipées) ;
- Les conseillers pédagogiques aident les enseignants qui le souhaitent à concevoir des propositions pédagogiques adaptées à la situation et à l'équipement des parents.

Annexe 1 - Confinement : exemples et bonnes pratiques

- Des ressources ainsi qu'un accompagnement par les conseillers pédagogiques sont proposés afin d'étayer les enseignants dans la mise en œuvre de la continuité pédagogique qui, au regard des besoins très spécifiques des élèves et des modalités massives d'adaptation nécessaires, reste complexe pour les professionnels et pour les familles.
- Des ESMS ont prêté du matériel informatique aux familles quand c'était possible.

Les modalités de la continuité pédagogique

- Les élèves avancent à leur rythme avec des programmations propres et de fortes variations d'amplitudes hebdomadaires d'enseignement (de 1 à 15 heures). Les situations sont donc à considérer au cas par cas ;
- Le maintien du lien avec les familles, par mail ou par téléphone est réalisé par l'ensemble de l'équipe pluridisciplinaire (enseignant, personnel de direction, éducateurs) ;
- A la marge, des dispositifs particuliers sont mis en place dans les établissements qui continuent d'accueillir des élèves : lien avec les équipes éducatives pour la transmission de supports pédagogiques, temps d'enseignement à distance, déplacements ponctuels pour faire le lien ;
- Création d'un [padlet UEMA](#) à destination des familles et des professionnels (comptines, vidéos, albums, activités motrices, de relaxation, d'apprentissages).